CHAPITRE 89

Navigation maritime ou fluviale

Note

1.- Les bateaux incomplets ou non finis et les coques de bateaux même présentés à l'état démonté ou non monté, ainsi que les bateaux complets démontés ou non montés, sont classés, en cas de doute sur l'espèce des bateaux auxquels ils se rapportent, sous le no 89.06.

Notes complémentaires

- 1.Pour l'application du no 89.08, les termes "bateaux et autres engins flottants à dépecer" comprennent également les articles suivants, lorsqu'ils sont présentés avec ces engins à dépecer et pour autant qu'ils aient fait partie de leur équipement normal :
- pièces de rechange (telles que les hélices), même à l'état neuf,
- articles amovibles (meubles, articles de cuisine, vaisselle, etc...) présentant des traces évidentes d'usage.

Note de sous-positions locales

- 1). Pour l'application des sous-positions 8903.91.11, 8903.91.91, 8903.92.11, 8903.92.91, 8903.99.11, 8903.99.21, les termes "en kit" désignent les bateaux remplissant l'une des conditions suivantes:
- a) Bateaux présentés en éléments entièrement prédécoupés même préformés et avec des accessoires de finition séparés, non assemblés entre eux et correspondant à un plan de montage;
- b) Bateaux comportant une coque et un pont nus dont l'accastillage et les aménagements intérieurs seront réalisés en Polynésie française selon un plan de montage et représenteront, à l'exclusion du ou des appareils de propulsion et de navigation électronique (sondeur, radar, satnav,...), au minimum 150% de la valeur CAF de la coque.

											Droits et Taxes			
Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois						Exportation		
"	uu Sii			U. Sta.	0. эрс.	Renvois	010	011			Autres			
89.01		Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises.												
	8901.10	- Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires principalement conçus pour le transport de personnes; transbordeurs :												
		De plus de 100 tonneaux de jauge brute	8901.10.10	TJB	NBR		10	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044		
		Autres	8901.10.90	TJB			10	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044		
	8901.20	- Bateaux-citernes	8901.20.00	TJB			10	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044		
	8901.30	- Bateaux frigorifiques autres que ceux du no 89.01.20 :												
		De plus de 100 tonneaux de jauge brute	8901.30.10	TJB			10	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044		
		Autres	8901.30.90	TJB			10	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044		
	8901.90	- Autres bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises :												
		De plus de 100 tonneaux de jauge brute	8901.90.10	TJB	NBR		10	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044		
		Autres	8901.90.90	TJB			15	3			028 - 029 - 038 - 041 - 044 - 047	038 - 044		
89.02	8902.00	Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche.												
		De plus de 100 tonneaux de jauge brute	8902.00.10	TJB	NBR		10	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044		
		Autres	8902.00.90	TJB	NBR		15	3			028 - 029 - 038 - 041 - 044 - 047	038 - 044		
89.03		Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport; bateaux à rames et canoës.												
	8903.10	- Bateaux gonflables	8903.10.00	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044		
	8903.9	- Autres :												
	8903.91	Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire :												
		Dont la plus grande longueur extérieure de la coque (appendice exclus) est égale ou supérieure à 12 mètres :												
		En kit	8903.91.11	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044		
		Autres	8903.91.19	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044		
		Autres :												
		En kit	8903.91.91	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044		
		Autres	8903.91.99	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044		

		Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
Tarif n°	Code du SH								Importa	Importation		
				U. Sta.		Kenvois	010	011		Autres		
	8903.92	Bateaux à moteur, autres qu'à moteur hors-bord :										
		Dont la plus grande longueur extérieure de la coque (appendices exclus) est égale ou supérieure à 12 mètres :										
		En kit	8903.92.11	NBR			10	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
		Autres	8903.92.19	NBR			10	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
		Autres :										
		En kit	8903.92.91	NBR			15	3		013 - 028 - 029 - 041 - 044 - 047	013 - 044	
		Autres	8903.92.99	NBR			15	3		013 - 028 - 029 - 041 - 044 - 047	013 - 044	
	8903.99	Autres										
		Bateaux à moteur hors-bord dont la plus grande longueur extérieure de la coque (appendices exclus) est égale ou supérieure à 12 metres :										
		En kit	8903.99.11	NBR			10	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
		Autres	8903.99.19	NBR			10	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
		Bateaux à moteur hors-bord dont la plus grande longueur extérieure de la coque (appendices exclus) est inférieure à 12 mètres :										
		En kit	8903.99.21	NBR			10	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
		Autres	8903.99.29	NBR			15	3		013 - 028 - 029 - 041 - 044 - 047	013 - 044	
		Autres:										
		Kayaks	8903.99.91				10	3		013 - 028 - 029 - 041 - 044 - 047	013 - 044	
		Autres	8903.99.99				10	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
89.04	8904.00	Remorqueurs et bateaux-pousseurs.	8904.00.00	TJB	NBR		15	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044	
89.05		Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersible.										
	8905.10	- Bateaux-dragueurs	8905.10.00				15	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044	
	8905.20	- Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	8905.20.00				15	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044	
	8905.90	- Autres	8905.90.00				15	3		028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044	

Tarif	Code						Droits et Taxes					
Tarif n°	du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	010	, ,	Importa		Exportation	
	uu 511	· ·					010	011			Autres	
89.06		Autres bateaux, y compris les navires de guerre et les										
	8906.10	bateaux de sauvetage autres qu'à rame Navires de guerre	8906.10.00	NBR			10	,			020 020 020 044 047	038 - 044
	8906.90	- Autres	8906.10.00	NBR			10 10	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047 028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
89.07	8900.90		8900.90.00	NBK			10	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
89.07		Autres engins flottants (radeaux, réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises, par exemple).										
	8907.10	- Radeaux gonflables :										
		Agréés par la Marine Marchande	8907.10.10	NBR			15	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
		Autres	8907.10.90	NBR			15	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	8907.90	- Autres :										
		En métaux communs	8907.90.10				15	3			028 - 029 - 038 - 041 - 044 - 047	038 - 044
		Autres	8907.90.90	NBR			15	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
89.08	8908.00	Bateaux et autres engins flottants à dépecer.	8908.00.00				15	3			028 - 029 - 038 - 044 - 047	038 - 044
	1	1	I	1	I	Ī	I	l	1		ĺ	1